

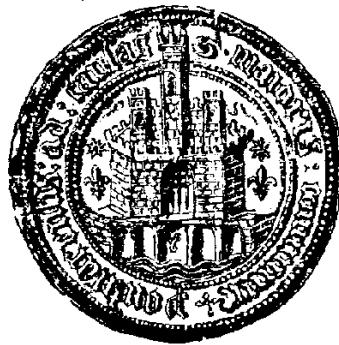
MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
ET  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE PONTOISE

ET  
DU VEXIN

---

TOME XXXV

---



*PONTOISE*  
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
52, RUE BASSE, 52

—  
1918



# PIÈCES INÉDITES

concernant Madame Acarie

(*La Bienheureuse Marie de l'Incarnation*)

recueillies par M. l'abbé COURAGE

## I

### LA BELLE-MÈRE DE MADAME ACARIE

La *belle-mère de Madame Acarie* (c'est-à-dire la mère de Monsieur Pierre Acarie, son mari) s'appelait *Marguerite Lotin* (et non pas Cantin).

Nous savons, en effet, par l'acte même de baptême de Nicolas, leur premier enfant, que la marraine de cet enfant fut « sa *mère grande*, veuve de feu noble homme *Simon Acarie*, en son vivant conseiller du Roi, général de ses Aydes, à Paris ».

Or, nous lisons, et dans les pièces originales (n° 1756), et dans le *Dictionnaire de la Noblesse*, par La Chesnaye-Desbois, au mot *Lotin*, que *Marguerite Lotin*, fille de *Robert Lotin* et de *Louise Hurault*, avait épousé *Simon Acarie*, conseiller en la Cour des Aydes à Paris, et qu'elle en était déjà veuve en 1583.

On s'explique alors pourquoi, parmi les parrains et les marraines des enfants de M. et Madame Pierre Acarie, on trouve tant de *Lotin* : c'étaient des parents à différents degrés sans doute, mais des parents.

Ainsi, — pour le premier enfant (Nicolas), la marraine, comme nous venons de le rappeler, est *Marguerite Lotin*, la grand'mère paternelle ;

— pour le second enfant (Marie), c'est *Jeanne Bochart*, veuve de *Guillaume Lotin*, la grand'tante paternelle (*Guillaume Lotin* était fils de *Robert Lotin* et de *Louise Hurault*, et frère de la dite *Marguerite Lotin*) ;

— pour le troisième enfant (Pierre), c'est *Isabelle Lotin*, sa cousine germaine, fille de *Guillaume Lotin* et de *Jeanne Bochart*, et épouse de *François de Lauzon*, conseiller au Parlement ;

— pour le cinquième enfant (*Marguerite*), c'est son cousin issu de germain, *Guillaume Lotin*, fils de *Guillaume Lotin* et de *Jeanne Bochart*.

Il est facile enfin de comprendre (et c'est par là que je termine ma démonstration) comment il est dit (dans l'*Appendice* de la *Vie de Madame Acarie* par Boucher, page 529) que la *Sœur Geneviève de Saint-François*,

carmélite à Pontoise (fille du *Président Lotin*, seigneur de Charny, et de Magdeleine Morin), était *cousine de la Bienheureuse Sœur Marie de l'Incarnation* : — elle lui était parente, par la mère de M. Pierre Acarie, son mari, Marguerite Lotin.

*Précisions généalogiques*  
sur *Marguerite Lotin* (belle-mère de Madame Acarie).

*Marguerite Lotin* avait pour père *Robert Lotin*, II<sup>e</sup> du nom, écuyer, seigneur de Charny, Vaires et Arcy, conseiller à la Cour des Aydes, fils, lui-même, de *Robert Lotin*, I<sup>er</sup> du nom, seigneur des mêmes lieux, greffier des présentations, conseiller au Parlement de Paris (29 mars 1480), et de *Marie Aguenin-le-Duc*.

Elle avait pour mère *Louise Hurault*, fille de *Jean Hurault*, seigneur de Boistailly et de Belesbat, et avocat au Châtelet (17 janvier 1473), conseiller au Parlement de Paris (26 mai 1490), premier président de la Cour des Aydes (1500), chancelier de Louis, duc d'Orléans, depuis roi Louis XII, et enterré à Sainte-Marine à Paris, et de *Guillemette de Guetteville*.

Elle épousa *Simon Acarie*, conseiller en la Cour des Aydes.

*Armoiries des familles.*

*Lotin* : échiqueté d'argent et d'azur.

*Aguenin-le-Duc* : de gueules à 3 chevrons d'or, accompagnés de trois besans d'or ; au chef d'or.

*Hurault (de Boistailly)* : d'or à la croix d'azur, cantonnée de 4 ombres de soleil, de gueules ; brisé, en chef, d'une hermine d'argent.

*De Guetteville* : d'argent semé de chaussetrappes de sable.

*Acarie* : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'or.

## II

### ACTES DE BAPTÊME DES ENFANTS DE MADAME ACARIE,

*corrigés et complétés*

*d'après les registres de baptêmes de Saint-Gervais,*  
*par Guiblet. (Manuscrit 32838 du fonds français*  
*de la Bibliothèque Nationale.)*

#### ÉGLISE SAINT-GERVAIS, A PARIS.

##### *Acte de baptême du premier enfant de Madame Acarie.*

L'an mil cinq cent quatre vingt quatre, le vingt-deux mars, a été baptisé *Nicolas*, fils de noble homme messire *Pierre Acarie*, conseiller du Roi notre sire, et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris, et de noble demoiselle *Barbe Avrillot*, demeurant rue des Juifs.

Les parrains : noble messire *Nicolas Avrillot*, seigneur de Champlatreux, conseiller du Roi, et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, demeurant rue des Mauvais-Garçons ;

et noble homme messire *Augustin le Prevost* (a), notaire et secrétaire de la Cour de Parlement de Paris, demeurant vieille rue du Temple.

La marraine : noble demoiselle *Marguerite Lotin* (b), veuve de noble homme messire *Simon Acarie*, en son vivant conseiller du Roi, général de ses aides, à Paris, mère grande du dit enfant.

Signé : CHARPENTIER.

Présents à ce baptême (c) : demoiselle *Jeanne de Longuejoux*, fille de noble homme *Philbert de Longuejoux* ;

*Claude Abely*, femme de *Nicolas le Vasseur*, marchand de vins, demeurant rue du Bourglabbé ;

*René Vivien*, fils de messire *Pierre Vivien*, Conseiller des Élus ;

demoiselle *Isabelle Damours*, fille de *Pierre Damours*, conseiller au Parlement ;

honorables hommes messires *François Pépin*, commis en la charge des Décrets au Châtelet.

*Armoiries des familles citées dans cet acte*

*Abelly* : d'azur à un lys d'argent tigé de sinople, accosté de deux roses d'argent, tigées de sinople : le tout terrassé de sinople, et accompagné, en chef, de deux croissants d'argent.

*Acarie* : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'or.

*Avrillot* : d'argent à trois trèfles de sinople, et, en cœur, une tête de Maure de sable, bandée d'argent.

*Damours* : d'argent à trois clous de sable, posés 2 et 1, surmontés d'un sanglier passant de sable ; au lambel de trois pendants d'argent.

*Le Prevost* : échiqueté d'or et d'azur ; au franc quartier d'or, chargé d'un griffon de sable ; à la bordure de gueules chargée de huit besans d'or.

*Le Vasseur* : d'azur à deux fasces d'or, chargées chacune de trois alérions de sable.

*de Longuejoux* : de gueules à trois grappes de raisin d'or, posées 2 et 1.

*Lotin* : échiqueté d'argent et d'azur.

*Pépin* : d'azur au cygne d'argent ; au chef de gueules chargé de trois croissants d'or.

*Vivien* : d'argent au sautoir engrêlé de gueules, cantonné, en chef et en pointe, d'une tour de sable (*alias* d'or), et en flancs, d'un lion de sable (*alias* d'or).

*Acte de baptême du second enfant de Madame Acarie.*

L'an mil cinq cent quatre vingt cinq, le cinq (d) juillet, a été baptisé *Marie*, fille de noble homme *Pierre Acarie*, conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris, et de demoiselle *Barbe Avrillot*, sa mère, — laquelle fut tenue sur les fonts par noble homme messire *Jean Luillier* (e), conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris, parrain ;

et par noble demoiselle *Ambroise Brulart*, veuve de noble homme messire *Raoul Avrillot*, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, et noble demoi-

(a) au lieu de *Prevost*. — (b) au lieu de *Cantin*. — (c) addition au texte fait après coup. — (d) *alias* trois. — (e) et non pas *Suiller*.

selle *Jeanne Bochart* (a), veuve de noble homme messire *Guillaume Lotin* (b), en son vivant conseiller du Roi et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes.

Signé : CHARPENTIER.

*Armoiries des familles citées dans cet acte*  
(Voir l'acte précédent pour celles déjà désignées)

*Bochart* : d'azur à un croissant d'or, abaissé sous une étoile d'or.

*Brulart* : de gueules à la bande d'or chargée d'une trainée tortillée de sable et de cinq barils de sable, trois d'un côté, et deux de l'autre, alternés. (Noël Brulart, père de Ambroise Brulart, ajoutait, pour marque de puiné, une bordure engrêlée d'argent.)

*Luillier* : d'azur à 3 coquilles d'or, posées 2 et 1.

*Acte de baptême du troisième enfant de Madame Acarie.*

L'an mil cinq cent quatre vingt sept, le quatorze mars, a été baptisé *Pierre*, fils de noble homme messire *Pierre Acarie*, conseiller du Roi notre sire, et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris, sieur de Montberrault, et de noble demoiselle *Barbe Avrillot*, demeurant rue des Juifs.

Les parrains : noble homme *Jean Bochart* (c), sieur de Norroy et maître ordinaire des requêtes de son hôtel, demeurant rue du Roi de Sicile; et noble homme *Jacques Desjardins*, avocat du Roi en sa Cour de Parlement, demeurant rue de la Verrerie;

la marraine : noble demoiselle *Isabelle Lotin* (d), femme de noble homme *François de Lauzon* (e), conseiller du Roi, [commissaire] (f) aux requêtes du palais en sa Cour de Parlement, demeurant rue du Roi de Sicile.

Signé : CHARPENTIER.

Présents à ce baptême (g) : demoiselle *Marie Langlois*, femme de *Jean Dorat*, poète du Roi;

et demoiselle *Gabrielle de Chanteclerc*, fille de noble homme *Pierre de Chanteclerc*, conseiller au Parlement.

*Armoiries des familles citées dans cet acte*  
(Voir les actes précédents.)

*de Chanteclerc* : d'or à trois fascés ondées d'azur.

*Desjardins* : d'azur à trois lys d'argent, posées 2 et 1.

*Dorat* : de gueules à trois croix ancrées d'or (alias, d'or à trois croix ancrées, de gueules).

*Langlois* : d'azur au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'or.

*de Lauzon* : d'azur à trois serpents mordant leur queue, d'argent, posés 2 et 1.

*Acte de baptême du quatrième enfant de Madame Acarie.*

L'an mil cinq cent quatre vingt neuf, le 6 février, a été baptisé *Jehan*,

(a) et non pas *Bouchart*. — (b) et non pas *Sotin*. — (c) et non pas *Bouchart*. — (d) et non pas *Cottin*. — (e) et non pas *Lanson*. — (f) addition. — (g) addition.

filz de noble homme messire *Pierre Acarie*, conseiller du Roi et maître ordinaire de sa Chambre des Comptes (a), à Paris, sieur de Montberrault, et de demoiselle *Barbe Avrillot* sa femme, demeurant rue des Juifs.

Les parrains ont été : Révérend Père en Dieu messire *Nicolas de Villars*, évêque d'Agen; et noble homme *Jean Hennequin*, sieur de Mancœuvre (b), conseiller du Roi et trésorier de France en la généralité d'Amiens;

la marraine a été : demoiselle *Marie Dudrac*, veuve de noble homme messire *Jacques Avrillot*, conseiller en la Cour de Parlement,

Signé : CHARPENTIER.

*Armoiries des familles citées dans cet acte*  
(Voir les actes précédents.)

*Dudrac* : d'or au dragon ailé de sinople, armé, lampassé et couronné de gueules.

*Hennequin* : Vairé d'or et d'azur; au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'argent.

*de Villars* : d'azur à 3 molettes d'or posées 2 et 1; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules.

*Acte de baptême du cinquième enfant de Madame Acarie.*

L'an mil cinq cent quatre vingt dix, le onze (c) avril, a été baptisée *Marguerite*, fille de noble homme messire *Pierre Acarie*, conseiller du Roi et Maître ordinaire de sa Chambre des Comptes, à Paris, et de demoiselle *Barbe Avrillot*, demeurant rue des Juifs.

Les marraines ont été : *Marie Janvier* (d), veuve de noble homme messire *Charles de Buron* (e); et demoiselle *Charlotte le Prevost* (f), fille de feu noble homme messire *Augustin le Prevost* (f).

Le parrain a été : noble homme *Guillaume Lotin* (g), avocat en la Cour de Parlement.

Signé : GUINCESTRE.

*Armoiries des familles citées dans cet acte.*  
(Voir les actes précédents.)

*Janvier* : d'azur à l'aigle d'or; au chef d'argent, chargé d'une hure de sanglier de sable.

*Acte de baptême du sixième enfant de Madame Acarie.*

L'an mil cinq cent quatre vingt douze, le vingt-deux février, a été baptisée *Geneviève*, fille de messire *Pierre Acarie*, sieur de Montberrault, conseiller du Roi et Maître ordinaire de sa Chambre des Comptes, à Paris, et de noble demoiselle *Barbe Avrillot*, ses père et mère : laquelle a été tenue par noble demoiselle *Marie Féret* (h), veuve de feu noble homme *Geoffroy Lullier* (i), en son vivant sieur de Coulanges, conseiller du Roi, et Maître ordinaire de sa Chambre des Comptes, à Paris; et demoiselle *Marguerite Chevalier*,

(a) et non pas *des Requêtes*. — (b) addition. — (c) *alias* douze. — (d) addition. — (e) et non pas *Baron*. — (f) et non pas *Prost*. — (g) et non pas *Cottin*. — (h) et non pas *Fart*. — (i) addition.

femme de noble homme *Denis Des Cordes*, avocat au Châtelet de Paris ; et par noble homme *Jacques Avrillot* (a).

Signé : GUINCESTRE.

*Armoiries des familles citées dans cet acte.*

(Voir les actes précédents.)

*Chevalier* : d'azur, au nœud d'or, entrelacé dans un J et un C de sable.

*Des Cordes* : d'or à deux lions adossés, de gueules.

*Féret* ou *Ferret* : d'argent à la branche de chêne, feuillée et glandée, de sinople, mise en bande, et accompagnée de deux hures de sanglier, de sable.

(*alias*) : d'argent, à deux branches de chêne vertes, posées en manière de chevron rompu, et accompagnées de trois têtes de sanglier, de sable.

*Luillier* (*Geoffroy*) : d'azur, à trois coquilles d'or, posées 2 et 1 ; au lion d'or posé en cœur ; à la bordure endentée de gueules.

### III

#### LA BELLE-FILLE DE MADAME ACARIE

La belle-fille de *Madame Acarie* (c'est-à-dire la femme de *Nicolas Acarie*, son fils aîné, et premier enfant) s'appelait *Marie de Huguenat*.

*Marie de Huguenat* naquit en 1588 ; elle fut baptisée en l'église Saint-Gervais à Paris le 10 novembre 1588.

Elle avait pour père noble homme messire *Anselme de Huguenat*, seigneur de Marnay, maître des Comptes à Paris, reçu le 13 juin 1587 (au lieu de *Denys Barthélemy*, et en exercice jusqu'au 23 mai 1602, où il eut pour successeur *Bernard de Refuge*).

Elle avait pour mère *Marie Langlois*, mariée à Saint-Gervais, à Paris, le 17 janvier 1588, fille de Messire *Jean Langlois*, seigneur de Fresnoy-les-Gombries, de Saint-Denis-du-Port, et de *Vaugnies* en Beauce, avocat au Parlement, et de *Magdeleine Pinterel* fille de *Ogier* (ou *Auger*) *Pinterel*, conseiller au Parlement, et de *Jeanne Cordelier*. (*Jean Langlois* et *Magdeleine Pinterel* sont enterrés au cimetière des Saints-Innocents, à Paris. — *Jeanne Cordelier* mourut âgée de 78 ans, et fut enterrée le 18 avril 1585, avec son mari, à l'hospice du Petit-Saint-Antoine.)

*Marie de Huguenat* épousa, en 1606, *Nicolas Acarie*, sieur de Roncenay, conseiller du Roi, grand maître enquêteur et général réformateur des Eaux et Forêts de France, au département de Champagne, fils de noble homme messire *Pierre Acarie*, conseiller du Roi, et maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, à Paris, et de noble demoiselle *Barbe Avrillot*, demeurant rue des Juifs.

— Nous connaissons deux enfants issus de ce mariage, à savoir : 1° *Marie Acarie*, baptisée, à Saint-Gervais, le 10 octobre 1608, et dont *Madame Pierre Acarie*, sa grand'mère paternelle, fut marraine ; 2° *Pierre Acarie*, baptisé à Saint-Gervais, le 25 février 1611, et dont *Monsieur Pierre Acarie*, son grand-

(a) et non pas *Vouillot*.

père paternel, fut parrain. (Voyez ce que nous disons des filleuls de l'un et de l'autre.)

*Armoiries des familles*

*Acarie* : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'or.

*Avrillot* : d'argent à 3 trèfles de sinoples, et, en cœur, une tête de Maure de sable, bandée d'argent.

*Cordelier* : d'azur à 2 gerbes d'or, liées d'or; au franc quartier d'argent au lion de sable.

*Langlois* : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'or.

*de Huguenat* : d'azur à la bande d'or chargée de 3 quintefeuilles de gueules, et accompagnée de 2 molettes d'or.

*Pinterel* : d'azur au chevron d'or, accompagné, en chef, de 2 tours d'or, et, en pointe, d'un lion d'or, membré et lampassé de gueules.

IV

LES MARRAINAGES DE MADAME PIERRE ACARIE  
ET LES PARRAINAGES DE MONSIEUR PIERRE ACARIE, SON MARI

*Marrainages de Madame Pierre Acarie*

I. Le 4 décembre 1595, en l'église Saint-Gervais, à Paris, de *Christophe*, fils de *François de Lauzon* et de *Isabelle Lotin*. (Bibliothèque Nationale, Manuscrits français, n° 32838, page 99.)

II. Le 20 décembre 1596, de *Bonne*, fille de *Guillaume Lotin* et de *Magdeleine Morin*. (Id., ibid.)

III. Le 22 novembre 1607, de *Marie*, fille de *Nicolas Pinette* et de *Marie Santeuil*. (Id., page 133.)

IV. Le 10 octobre 1608, de *Marie*, fille de *Nicolas Acarie* et de *Marie de Huguenat*. (Id., page 136.)

*Armoiries (Voir les actes précédents).*

*de Lauzon* : d'azur à 3 serpents enroulés, se mordant la queue, d'argent.

*Pinette* : d'or à la croix ornée de sable, chargée, en cœur, d'un croissant d'or.

*Santeuil* : d'azur à la tête d'Argus d'or.

*Parrainages de Monsieur Pierre Acarie*

I. Le 30 octobre 1587, en l'église Saint-Gervais, à Paris, de *Marie*, fille de *Jean Hurault* et *Catherine Allegrain*. (Voir Bibliothèque Nationale, Manuscrits français, n° 32838.)

II. Le 4 mars 1592, de *Jeanne*, fille de *Guillaume Lotin* et de *Magdeleine Morin*. (Id., page 93.)

III. Le 25 février 1611, de *Pierre*, fils de *Nicolas Acarie* et de *Marie de Huguenat*.

*Armoiries*

*Acarie* : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'or.

*Allegrain* : parti d'argent et de gueules, à la croix ancrée, de l'un en l'autre.



*de Huguenat* : d'azur à la bande d'or chargée de 3 quintefeuilles de gueules, et accompagnée de 2 molettes d'or.

*Jean Hurault* : d'or, à la croix d'azur, chargée, en chef, d'une coquille d'argent, et cantonnée de 4 ombres de soleil de gueules.

*Lotin* : échiqueté d'argent et d'azur.

*Morin* : écartelé au 1 d'azur au casque d'argent ; au 2 et 3 d'or à la patte de griffon de sable ; au 4, d'azur au lion d'or.

## V

LA RUE DU SOLEIL A PONTOISE,  
ET LA PREMIÈRE RÉSIDENCE DES CARMÉLITES.

Il nous a paru préférable de détacher des autres *Notes pontoisiennes* de M. l'abbé Courage, qu'on a lues plus haut, la suivante, relative au premier Carmel de Pontoise.

Lorsqu'en 1605, l'année même de la fondation du Carmel à Pontoise, Dom Beaucousin (qui était alors prieur de la Chartreuse de Cahors, après l'avoir été de celle de Paris), vint y voir la Mère Anne de Saint-Barthélemy, laquelle lui mena nos premières Mères, encore novices, en leur ancienne petite maison, rue du Soleil, il leur donna sa bénédiction, et leur dit les paroles suivantes : « *Le couvent de Pontoise sera, un jour, des plus saints et des plus riches de l'Ordre, et les autres maisons mandieront en ycelui, de la sainteté, dessus de tous autres biens* » : lesquelles paroles ont été recueillies et écrites par nos Vénérables Mères Marie de Saint-Joseph (Nicole Fournier), et Marie du Saint-Sacrement (Marie de Saint-Leu), comme les lui ayant entendu dire, et leur témoignage écrit de leur propre main, et conservé au dépôt dans le coffre à trois clefs.

(Bibliothèque Nationale, Manuscrits français, n° 17719.)

La rue du Soleil, dont il est ici question, n'est autre que la rue de l'Épée, qui descend du centre de la ville vers la porte du Carmel actuel. Elle doit ses noms successifs à l'importance de deux hôtelleries dont les enseignes se firent concurrence et dont une seule, le Soleil d'or, se balançait encore avant la guerre de 1870, devant la maison qui en a conservé le nom.

La Mère Anne de Saint-Barthélemy, qui installa dans ce monastère la première communauté et fut le trait d'union de l'Ordre espagnol avec la France, a été récemment béatifiée, et à cette occasion des solennités exceptionnelles ont attiré au Carmel de Pontoise, dans l'été de 1917, un grand concours de pèlerins et motivé la présence d'éminentes personnalités de l'épiscopat français.

J. D.